

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 23 février 2026

Variole B (Mpox) : confirmation de deux nouveaux cas à La Réunion

L'ARS La Réunion confirme deux nouveaux cas de variole B (mpox), en lien avec le second cas importé de Madagascar et confirmé le 9 février. Ces deux nouveaux cas résident au sein du même domicile. A La Réunion, nous enregistrons au total quatre cas confirmés de variole B depuis le début de l'année.

Les équipes de l'ARS poursuivent le contact-tracing afin d'identifier l'ensemble des personnes exposées et de leur proposer un accompagnement, un suivi médical et une recommandation à la vaccination réactive adaptée, en lien avec le médecin traitant et l'infectiologue hospitalier.

Les mesures recommandées à la population

Conformément aux recommandations nationales, l'ARS rappelle l'importance :

- **de l'isolement strict de toute personne malade** jusqu'à cicatrisation complète des lésions ;
- **du respect des gestes barrières**, notamment l'hygiène rigoureuse des mains et l'absence de contact rapproché ;
- **du port du masque pour la personne contagieuse** en présence d'autres personnes et du port de gants en cas de lésions sur les mains ;
- **de la vaccination réactive** des personnes contacts à risque, **idéalement dans les 4 jours suivant l'exposition** (et jusqu'à 14 jours).

La variole B se transmet principalement lors de contacts étroits, notamment via les lésions cutanées, les objets contaminés (linge, literie, vaisselle) ou via des rapports sexuels, même avec préservatif.

La transmission par gouttelettes (salives, éternuement, postillons) est très marginale et nécessite un contact en face à face prolongé et sans masque.

L'ARS rappelle que **toute personne présentant des symptômes évocateurs** (éruption cutanée, ulcérations, fièvre, ganglions...), notamment les voyageurs de retour de Madagascar ou d'une zone de circulation active du virus, doit :

- **contacter rapidement son médecin ou le SAMU-Centre 15,**
- **s'isoler immédiatement** en attendant un avis médical.

La vaccination fortement recommandée

Conformément aux recommandations nationales :

- La **vaccination préventive** est proposée aux personnes les plus exposées (voyageurs se rendant dans des zones de circulation active et ayant de potentielles expositions à risque lors du séjour, personnes ayant de multiples partenaires sexuels, travailleurs du sexe, professionnels de santé exposés, personnes immunodéprimées).
- La **vaccination réactive** est proposée aux **contacts à risque** des cas confirmés, dans un délai idéal de 4 jours et jusqu'à 14 jours après exposition.

Les vaccinations sont réalisées **sur rendez-vous** dans les trois centres de vaccination de l'île (centres de vaccination internationales du CHU Nord et Sud, CEGIDD Ouest).

>> Retrouvez plus d'informations :

- **les modalités de vaccination sur le site internet de l'ARS :**
[Variole B \(mpox\) : lancement de la campagne de vaccination à La Réunion](#)
- **la Foire aux questions sur le site du ministère de la Santé :**
[Foire aux questions du ministère de la Santé](#)

Informations et conseils

Un dispositif d'écoute « Mpox Info Service » est accessible :

0 801 90 80 69 (appel gratuit, anonyme et confidentiel)

de 11h à 1h du matin, tous les jours

ou RDV sur le site internet [Mpox Info service](#)